

politiques, il fut forcé de s'expatrier et mourut en Suisse, sans avoir eu le temps de recouvrer cette fortune. Son fils héritait naturellement de lui. Il rassembla donc tous les titres, tous les papiers que lui laissait le défunt ; mais il eut beau se livrer aux recherches les plus minutieuses, il lui fut impossible de trouver le reçu, qu'il avait eu maintes fois sous les yeux, que son père lui avait montré, qui constituait son unique recours contre le dépositaire. Or, le dépôt ne se montait pas à moins de quatre cent mille francs. Vous voyez que cela en valait la peine.

— Ce monsieur vint à Paris, s'adressa à l'homme d'affaires, qui avait cédé à son fils la direction de son cabinet ; mais, pas plus de l'un que de l'autre, il ne put obtenir le remboursement de son argent.

— Et quel est cet impudent escroc ? demanda Adolphe.

— Le non ne fait rien à l'affaire, répondit évasivement Raphael. D'ailleurs, nous n'avons pas à nous occuper de cet in dividu, mais uniquement du client de la maison Carmelet. Vous comprenez que ce pauvre et digne homme ne s'est pas résigné facilement à perdre cette fortune. Aussi n'a-t-il pas renoncé encore à l'espoir de mettre la main sur cet introuvable reçu. Il a l'intime persuasion que ce papier doit avoir été caché par son père dans quelque coin mystérieux d'un meuble de la maison. Dernièrement encore, il avait un cabinet à réparer. Il me fit appeler par sa fille, m'expliqua ce dont il s'agissait et me recommanda bien expressément d'examiner ce cabinet dans ses moindres détails. Je n'y ai pas manqué, comme bien vous pensez ; mais en dépit des plus consciencieuses recherches, je ne trouvais rien.

— Aujourd'hui, je devais lui rapporter ce meuble que j'avais mis moi-même en état. Aussi, M. Carmelet, désireux de me mettre à l'aise, m'annonça qu'il n'avait pas besoin de moi et que je pouvais disposer de ma journée.

— Eh bien ! demanda le bossu, vous n'êtes donc pas allé chez ce monsieur ?

— Si fait, mais j'ai eu soin de m'y présenter si matin qu'il lui aurait été aussi impossible de me retenir qu'à moi de me laisser faire. Aussi suis-je revenu ici vers dix heures et me suis je décidé à consacrer ma journée au travail que nous exécutons en ce moment.

Adolphe, tout en aidant Raphael, était excessivement intrigué. Cet homme d'affaires dont lui avait parlé son voisin, le faisait songer à Morinval, à son père.

Bien qu'ils ne fussent pas plus tapissiers l'un que l'autre, les deux ouvriers s'acquittaient assez habilement de la besogne qu'ils avaient entreprise. Déjà le dossier était garni et si bien tendu que l'étoffe ne faisait pas un pli. Après le dossier vint le siège du fauteuil, qu'ils recouvrirent avec plus d'habileté. La lézarde était posée, les clous dorés reluisaient de tout leur éclat. Ils admiraient naïvement leur œuvre. Le plus difficile était fait. Il ne restait plus à recouvrir que les deux accoudoirs qui garnissaient les bras de ce meuble gigantesque.

Ces accoudoirs, proportionnés à la dimension du fauteuil, étaient relativement grands. Le premier, celui de la gauche, étant terminé, Raphael avait commencé le second. Il était en train d'épingler le velours qu'il y avait posé, lorsque, sur un coup de marteau un peu plus fort que les autres, le dessus de l'accoudoir tourna sur lui-même et mit à découvert une sorte de cavité soigneusement plaquée d'acajou, large d'environ vingt centimètres et longue du double, au moins.

Raphael demeura stupéfait.

Au fond de cette espèce de boîte, on apercevait une feuille de papier, et sur un coin de la feuille bien qu'elle fût pliée à l'envers, en voyait se dessiner distinctement en rond l'empreinte noire et l'empreinte sèche qui figuraient en tête du papier timbré.

À la satisfaction du premier moment succéda bientôt la plus ardente curiosité. Raphael prit le papier dans la boîte et le tendit au bossu.

— Ceci doit être à vous, dit-il.

— Du tout, se défendit Adolphe. Je ne soupçonnais même pas l'existence de ce secret.

— Alors cela doit être à votre mère. Ne m'avez-vous pas dit qu'elle avait acheté ce fauteuil depuis longtemps ?

— Sans doute ; mais je ne crois pas que ma mère connaît plus que moi cette cachette mystérieuse. Elle me l'aurait dit.

— N'importe. Ce fauteuil était à vous, c'est à vous de prendre connaissance de ce document, quel qu'il soit.

— Vous le voulez, fit le bossu. Eh bien, j'y consens.

À ces mots, il prit cette feuille, l'ouvrit, et jeta immédiatement les yeux sur la signature.

Aussitôt il devint pâle.

— Vous voyez bien, fit observer Raphael, qui s'en aperçut, cette trouvaille vous intéresse particulièrement.

— Je ne saurais encore l'affirmer, répondit Adolphe, qu'elle soit signée d'un nom qui, en effet, ne m'est pas inconnu.

Sa voix tremblait légèrement en prononçant ces paroles. Cependant il se remit et lut à voix basse, mais assez haut pour que Raphael pût l'entendre.

— Je soussigné... (Il passa les noms, prénoms et qualités qui suivaient ces deux mots), reconnais avoir reçu à titre de dépôt, du baron Henri de Savenay, la somme...

— Plait-il ? interrompit brusquement Raphael. Vous avez lu : "Baron Henri de Savenay !"

— Oui.

— Alors, continuez, mais, auparavant, écoutez-moi bien, dit Raphael, en proie à une excessive agitation. Le reçu doit être de quatre cent mille francs et signé : "Charles Amédée Morinval."

— C'est vrai, fit Adolphe confondu, après s'en être assuré d'un coup d'œil rapide.

— Lisez, lisez, insista Raphael, comme s'il craignait encore d'être l'objet d'une erreur.

Aussitôt le bossu reprit d'une voix grave et posée.

— Je soussigné, Charles Amédée Morinval, avocat, reconnais avoir reçu à titre de dépôt, du baron Henri de Savenay, la somme de quatre cent mille francs, dont le placement est confié à mon expérience. Je m'engage à restituer cette somme dans le courant de l'année qui suivra la première réclamation, soit à lui-même, soit à ses héritiers, sans que de ma part il puisse jamais être argué d'aucun délai de prescription, pour le cas où des circonstances imprévues empêcheraient ces réclamations de se produire en temps utile.

"Paris, le 5 août, 1830.

"Signé : MORINVAL."

Et plus bas :

"Enregistré à Paris le 6 août..."

— C'est bien cela ! s'écria Raphael, sans se donner la peine de dissimuler la joie dont son cœur débordait.

— Quoi donc ? interrogea Adolphe confondu.

— Cet ami dont je vous racontais l'histoire, il n'y a qu'un instant, ce dépositaire infidèle, ce reçu égaré depuis dix-huit ans, tout est là, là dans vos mains.

— Que dites-vous ! s'écria le bossu, qui devint affreusement pâle ! le père de Mlle Berthe est...

— Je dis que nous venons peut-être de trouver, vous votre fortune, moi mon bonheur.

— Comment ! vous avez pour ami le baron de Savenay ! Et cette délicieuse jeune fille qui, l'autre jour...

— Oui, mon cher, je vous conterai cela plus tard, répondit Raphael ; mais d'abord, je vous en conjure, ayez la bonté de me rendre ce papier.

— Très-volontiers, fit Adolphe. D'ailleurs, il n'est pas à moi, il appartient à ce fauteuil, et, puisque je vous l'ai rendu, vous avez le droit d'en disposer.

En même temps, il remit à Raphael ce précieux autographe. Celui-ci y jeta vivement les yeux, le relut d'un bout à l'autre,